Autisme : appel à manifestation d’intérêt de l'ANR **[1]**

L’Agence nationale de la recherche (ANR) lance un « **Appel à manifestation d’intérêt sur la création de cohortes pour la compréhension et le repérage précoce de l’autisme et des troubles du neuro-développement** » dans le cadre de la stratégie nationale pour l’autisme au sein des troubles du neuro-développement, et de l’action « Santé et Biotechnologie » du Programme d’investissements d’avenir (PIA). L'objectif est de « faire émerger des projets de recherche visant à la création de cohortes pour l’étude des troubles du neuro-développement et de l’autisme. Un appel à projets sera lancé à l’issue de cette première phase d’appel à manifestation d’intérêt ».
Date limite : 3 septembre 2019.
En savoir plus (ANR) [2]

Liens
[1] https://inshea.fr/fr/content/autisme-appel-%C3%A0-manifestation-d%E2%80%99int%C3%A9r%C3%AAt-de-lanr
[2] https://anr.fr/fr/actualites-de-lanr/details/news/appel-a-manifestation-dinteret-sur-la-creation-de-cohortes-pour-la-comprehension-et-le-reperage-pre/